

Rapport public Parcoursup session 2025

CY Cergy Paris Université - Licence - Informatique - Licence accès santé informatique - Accès Santé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CY Cergy Paris Université - Licence - Informatique - Licence accès santé informatique - Accès Santé (LAS) (48006)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 3%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CY Cergy Paris Université - Licence - Informatique - Licence accès santé informatique - Accès Santé (LAS) (48006)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	709	659	96	18

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CY Cergy Paris Université - Licence - Informatique - Licence accès santé informatique - Accès Santé (LAS) (48006)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	298	272	39	9	50 %
			Masculin	411	387	57	9	50 %
			Total	709	659	96	18	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CY Cergy Paris Université - Licence - Informatique - Licence accès santé informatique - Accès Santé (LAS) (48006)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	42	42	1	0	0 %
				Sans mention	239	239	20	7	38,9 %
				AB	109	109	35	6	33,3 %
				B	41	41	27	5	27,8 %
				TB	11	11	8	0	0 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	444	444	93	18	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	11	11	0	0	
				Sans mention	84	84	1	0	
				AB	30	30	1	0	
				B	7	7	1	0	
				TB	1	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	133	133	3	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	9	9	0	0	
				Sans mention	35	35	0	0	
				AB	22	22	0	0	
				B	11	11	0	0	
				TB	3	3	0	0	
				Total	80	80	0	0	
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	13	0	0	0
			AB		12	0	0	0	
			B		15	0	0	0	
			TB		6	0	0	0	
			TBF		2	0	0	0	
			Total		48	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	1	1	0	0	
				Total	4	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CY Cergy Paris Université - Licence - Informatique - Licence accès santé informatique - Accès Santé (LAS) (48006)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	396	395	63	11	61,1 %
			En réorientation	172	143	24	3	16,7 %
			Non scolarisés	101	95	4	2	11,1 %
			Scolarité étrangère	32	18	4	2	11,1 %
			Autres	8	8	1	0	0 %
			Total	709	659	96	18	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CY Cergy Paris Université - Licence - Informatique - Licence accès santé informatique - Accès Santé (LAS) (48006)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	108	108	48	7
			Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	59	59	16	2
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	58	58	8	2
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	38	38	5	2
			Autres doublettes	100	100	6	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	53	53	3	0
			Autres doublettes	67	66	0	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CY Cergy Paris Université - Licence - Informatique - Licence accès santé informatique - Accès Santé (LAS) (48006)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	29,8 %	29,8 %	57,8 %	53,8 %
		Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	16,3 %	16,3 %	19,3 %	15,4 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	16 %	16 %	9,6 %	15,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	10,5 %	10,5 %	6 %	15,4 %
		Autres doublettes	27,5 %	27,5 %	7,2 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CY Cergy Paris Université - Licence - Informatique - Licence accès santé informatique - Accès Santé (LAS) (48006)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	44,2 %	44,5 %	100 %	0 %
		Autres doublettes	55,8 %	55,5 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Les notes obtenues en première, en terminale et aux épreuves du baccalauréat, le cas échéant : - en mathématiques, physique-chimie, NSI et autres matières scientifiques,	Essentiel
	Résultats académiques	suivant le parcours, - les notes de français et de langues étrangères.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Les qualités d'expression et méthodes de travail des candidats seront prises en compte, à travers des notes et/ou des appréciations des enseignants.	Important
Savoir-être	Savoir-être	Les appréciations des professeurs, ainsi que la fiche avenir, pourront être prises en considération pour juger de l'implication, de l'assiduité et de l'attitude en classe du candidat.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Le projet de formation motivé pourra être pris en considération pour juger du parcours du candidat, et de sa motivation pour la formation.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Les activités extra-scolaires du candidat pourront être prises en compte si elles permettent de juger de son caractère autonome, de sa capacité d'organisation et de son engagement.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le classement s'est effectué sur tableur (format .ods, libreoffice), par extraction des données anonymisées depuis parcoursup.

Ce classement tient compte à la fois d'une moyenne pondérée des notes obtenues dans les matières les plus significatives pour la licence accès santé Informatique : mathématiques, physique-chimie, NSI, SI, langue vivante A, Français; et d'une note de "filière", qui tient compte de la série du baccalauréat, des spécialités choisies en 1e, en terminale, d'éventuelles options choisies, de la filière du supérieur pour les candidats en réorientation.

Ces deux notes M (pour la moyenne pondéré) et F (pour la filière) sont additionnées, et les candidats sont alors classés par ordre décroissant. Il est ensuite tenu compte des éléments non chiffrés (appréciations dans la fiche avenir, lettre de motivation), notamment pour pouvoir classer les étudiants à qui il manque des notes (par exemple, absence de notes dans une matière; filière ne comportant pas de mathématiques); dans certains cas, pour pondérer un classement automatique qui semblait peu pertinent. Le détail du calcul de ces moyennes, et des traitements de cas particuliers, est détaillé dans la suite.

Calcul de la moyenne pondérée M

Des moyennes intermédiaires sont calculées dans chacune des matières suivantes :

- mathématiques,
- physique-chimie (si l'enseignement est suivi)
- NSI (si l'enseignement est suivi)
- SI (si l'enseignement est suivi).

Une moyenne « fondamentale LAS Informatique » est alors calculée par moyenne pondérée de ces moyennes, en corrigeant les disparités de notation entre matières.

Des moyennes similaires sont calculées en français et en Langue vivante A.

Une moyenne pondérée de cette moyenne LAS Informatique, des moyennes de Français et de LVA est alors calculée. Ces moyennes sont calculées en attribuant un coefficient à chacune des notes des bulletins de 1e et terminale, 1e, 2e et 3e trimestre,

ainsi qu'aux notes d'épreuves de bac (pour les étudiants en réorientation).

De manière générale, lorsqu'une note n'est pas présente dans le bulletin (par exemple, pas de note de 3e trimestre pour les élèves de lycées semestrialisés), la note n'est pas prise en compte dans la moyenne pondérée.

Calcul de la note de Filière F

La note F est l'addition de différents bonus :

Pour les bacheliers de série générale, les choix de filière suivants rapportent un bonus (par ordre décroissant) : mathématiques ; physique-chimie, NSI, SI ; SVT.

Ce bonus est multiplié par trois pour les spécialités conservées en terminale.

Les enseignements complémentaires maths complémentaires et maths expertes rapportent aussi un bonus.

Les filières technologiques se voient attribuer un bonus en fonction de leur proximité avec les matières fondamentales de LAS Informatique. Pour les candidats en réorientation :

Les bonus de filière dans le secondaire sont moins élevés que pour un bachelier de l'année.

Mais un bonus vient s'ajouter en fonction de la filière du supérieure suivie : licences scientifiques ou santé, classes préparatoires ou classes préparatoires intégrées en sciences, IUT scientifiques. Ce bonus permet d'atteindre le même niveau de bonus qu'un bachelier de l'année de filière équivalente.

Cas particuliers

Certains dossiers ne peuvent pas être traités automatiquement, ou nécessitent une adaptation des notes après appréciation humaine du dossier.

En particulier, lorsque le dossier ne comporte pas, ou pas assez, de notes de sciences en général, et de mathématiques en particulier, le classement automatique est non pertinent.

- notes venant d'un établissement étranger : vérification humaine, en prenant en compte la différence de système de notation.

- notes visiblement très élevées pour certains étudiants inscrits au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

- bacs obtenus depuis plusieurs années : appréciation humaine du parcours post-bac ; éventuelle retouche de la note si le calcul sur des résultats anciens semble non pertinent.

- filières non traitées automatiquement (DAEU) : appréciation et attribution d'une note humainement.

- étudiants non scolarisés, candidats libres : évaluation des autres éléments du dossier humainement.

Pour toutes ces vérifications humaines, le jury s'est appuyé aussi sur les différents éléments du dossier: projet de formation, scolarité, CV, appréciations du bulletin, fiche avenir, bac.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est important pour les candidats de présenter au mieux son dossier et de soigner ses arguments dans la lettre de motivation notamment.

Le classement des dossiers est resté largement basé sur les choix de filière et de spécialité, et les notes de lycée et de bac. Il est essentiel de remplir à la main ses bulletins, en joignant les originaux, pour tous les candidats pour lesquels les bulletins ne remonteraient pas automatiquement (notamment, étrangers et candidats libres).

Signature:

Laurent GATINEAU,

Président de l'établissement Université de Cergy-Pontoise - CY SUP

Signature :

Laurent GATINEAU,

Président de l'établissement CY Cergy Paris

Université